



INFORMATIONS PRATIQUES

Pour participer au Séminaire « Décentralisation, Régions et Coopération internationale » de Kinshasa en République Démocratique du Congo (RDC) le 3 novembre 2008, il vous est conseillé d'arriver directement à l'aéroport de Kinshasa. Des accueils personnalisés seront aussi proposés à l'aéroport de Brazzaville en République Congo (RC). Toutefois, le passage de la frontière au Beach (quai d'embarquement pour traverser le fleuve Congo) entre la République du Congo et la RDC ne peut s'effectuer après 17 heures.

Transport : (A titre indicatif, tarifs au 23 juillet 2008)

Tarifs Air France

Paris/Kinshasa

Au 23 juillet **des vols Air France** sont proposés au tarif suivant :

Départ le 1^{er} novembre, retour le 6 novembre : 1137 €

Départ le 2 novembre, retour le 6 novembre : 2659 €

Tarifs : Brussels Airlines

Bruxelles/Kinshasa

Départ le 1^{er} novembre, retour le 6 novembre : 1 120,09 €

Départ le 2 novembre, retour le 6 novembre : 1 120,09 €

Tarif Royal Air Maroc

Casablanca/Kinshasa

Départ le 1^{er} novembre (arrivée le 2), retour le 7 novembre (nuit du 6 au 7 novembre) : 1 124,88 €

Formalités

Pour entrer en RDC et en RC vous devez présenter un **passport en cours de validité et un visa obligatoire**. Il peut être retiré aux Ambassades de RDC et de RC de votre pays. **Toutefois, l'AIRF a demandé aux autorités des deux pays la possibilité de délivrer les visas sur place à votre arrivée aux aéroports ou au Beach (quai d'embarquement entre Kinshasa et Brazzaville). Si vous choisissez cette option, vous devez impérativement transmettre à l'AIRF une copie de votre passeport ainsi que votre plan de vol et vous inscrire dans les plus brefs délais.** Un document à l'intention de votre compagnie d'aviation attestant la délivrance du visa sur place vous sera ensuite délivré.

Hébergement

Plusieurs hôtels à tarif négocié vous seront proposés dans une fourchette de prix de 50 € à 100 € à Kinshasa et à Brazzaville. Les informations seront en ligne sur le site de l'AIRF fin août ou vous seront transmises par télécopie sur demande.

Vaccination

La vaccination contre la **FIEVRE JAUNE est exigée pour entrer dans le pays : prévoir, au minimum 10 jours avant le départ, 1 injection faite uniquement dans un centre de vaccinations internationales.**

Le certificat de vaccination est obligatoire. Il devra être présenté à votre arrivée à l'aéroport.

Paludisme : Il est fortement conseillé de suivre un traitement de prévention du Paludisme (Malaria)

Argent

En République Démocratique du Congo (Kinshasa), vous pouvez effectuer vos achats en Dollars US ou en francs congolais.

En République du Congo (Brazzaville), vous pouvez régler vos achats en euros ou en FrancsCFA.

Dans les deux pays, les cartes de crédit sont très peu acceptées.